

# Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

---

## Compte rendu de la réunion du 29 novembre 2012 en mairie de Saujon.

### Objet :

Rencontre avec M. FERCHAUD, maire de Saujon et Conseiller Général avec les représentants de l'association Terres de Saintonge : Stéphane THEVIN (Vice président), Philippe FABIER membre du CA et Henri de TERNAY (trésorier).

L'association a été présentée. Nous avons notamment dit qu'elle n'était pas le fait de la volonté d'une personne mais de plusieurs (225 adhérents) et qu'elle était aussi l'union de représentants de plusieurs villes de Charente Maritime touchées par les projets routiers.

Il a été souligné l'implication de M. FERCHAUD dans le **Schéma Routier 2010-2030** et notamment le fait qu'il ait voté contre en 2009. Par conséquent Terres de Saintonge se pose des questions sur sa position actuelle.

Il nous a développé le Schéma Routier RCEA (Clermont Ferrand => Royan) et a souligné la nécessité **d'éclater les flux** :

- Par le chemin L'Orignad pour une part (problème du feu sur la route de la Tremblade à Saujon)

- Par l'évitement de Médis

Cet éclatement permettrait de ne pas faire de 4 voies et de prendre moins de terres agricoles.

**Nous contestons cette idée** et souhaitons que les routes déjà existantes soient améliorées.

Il nous a expliqué la nécessité pour Saujon de traiter le problème **du passage des camions** dans Saujon et donc de créer un axe pour leur permettre de passer à l'extérieur de la ville. De cette façon il répondrait à la problématique de l'entretien du réseau communal qui serait détérioré par l'arrivée de 3 routes départementales qui finissent par une route communale et la plainte d'un certain nombre de riverains pour nuisance sonore, dégât sur habitation.

Nous lui avons présenté les **6097 signatures** que nous avons contre ce projet. De plus, le trafic de camions dans Saujon reste minime et saisonnier. Il ne justifie pas à notre avis une déviation. De plus, il participe à l'économie local.

Il ne voit pas comme une priorité le **tronçon Cadeuil Saujon**.

Nous avons évoqué le **projet de gare multimodale de Saujon** et sa rénovation. Nous avons souligné que cette gare nécessiterait des voies d'axes et donc des destructions de terres agricoles.

**Nous avons souligné** que les multiples projets routiers sur Saujon (déviation de la route de Cozes, évitement de Médis, bretelle d'accès a la gare multimodale) **vont détruire la dernière zone verte et agricole de Saujon.**

Il nous a dit que pour le moment il n'y avait qu'un **périmètre d'étude** et que les études actuelles pouvait **aussi démontrer l'impossibilité de passage** ???? Cela est il de l'humour ??? Il nous a dit qu'il était opposé au passage de routes dans des zones habitées. Nous soulignons que la zone en question est en habitat diffus.

Nous avons souligné notre **opposition à toute création de nouveaux axes routiers.** Nous avons précisé le manque de financement, l'**endettement** actuelle du département et donc le **poids pour les contribuables** (112 millions d'euros de dette du département annuelle soit 15% du budget du Conseil Général)

Nous lui avons notifié qu'il était un de 51 décideurs du département concernant les infrastructures routières.

**Nous avons remis la pétition de plus de 6000 signatures** contre le projet routier à M. FERCHAUD. Ce dernier nous a dit qu'il serait dans l'impossibilité de répondre à tout le monde comme il en a l'habitude mais qu'il regarderait attentivement le document...